

Adresse des administrateurs du département de l'Ailier priant la Convention de rechercher les agents de Robespierre disséminés dans toute la République, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de l'Ailier priant la Convention de rechercher les agents de Robespierre disséminés dans toute la République, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 148-149;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22708_t1_0148_0000_9

Fichier pdf généré le 09/07/2021

confiance des bons Français [...] telle est celle de la commune de Soissons.

Vive la République, vive la Montagne !

BELAIR (*agent nat. c^{dt} la garde*), CHARPENTIER (*adj^{dt}-g^{dt}*), J.B. DESBORDES (*administrateur du distr.*), BÉGUIN (*secrét.-greffier*), G. THOMAS (*agent nat. pour les subsistances de Paris*) [et plus de 400 autres signatures].

50

Les canonnières de la section Lepeletier (1) font part à la Convention nationale de la joie qu'ils ont eue de la victoire remportée sur d'hypocrites usurpateurs de l'autorité nationale; ils renouvellent le serment de ne voir jamais que la liberté et la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Les canonnières de la sectⁿ Lepeletier en garnison à Chantilly, aux représentans du peuple membres de la Conv.; Chantilly, 12 therm. II*] (3)

Citoyens,

La liberté triomphe. Les plus atroces des conspirateurs, ceux qui, en professant les principes les plus purs, en ayant l'air de défendre les droits du peuple pendant 5 années, n'avaient voulu en faire que l'instrument de leur ambition et de leur tyrannie, se sont enfin dévoilés. Le vœu de la liberté est rempli : ils ont voulu usurper la puissance souveraine, ils sont morts !

Représentans du peuple, il appartient, sans doute, à de vieux patriotes de se réjouir de cette nouvelle victoire. Athlètes obscurs, mais courageux de la révolution, dès son aurore, nous lui avons tout sacrifié, et nous n'avons voulu que la gloire de la servir et mourir pour elle. Dans Paris, à Valenciennes, à Lyon, à la Vendée, les canonnières de la section Lepeletier ont combattu ses ennemis. Aussi, après avoir été l'objet des cajoleries du traître Henriot, aux époques qui suivirent le 31 Mai, après nous êtres restreints à l'exercice de nos devoirs et n'avoir pas voulu être auprès de ce lâche conspirateur, ce que les grenadiers étaient auprès de Lafayette, nous lui sommes devenus suspects. Envoyés en garnison dans la commune de Chantilly, nous avons dénoncé plusieurs abus au comité de sûreté générale. Henriot nous en a blâmé, et, depuis la réponse républicaine que nous lui avons faite, et à laquelle il n'a pas osé répliquer, il a cherché à nous vexer.

Nos âmes, froissées à la première nouvelle du danger que la trahison d'hommes, trop longtems chers aux amis de la liberté, fesoit courir à la patrie, sont dilatées par le triomphe du peuple et de l'égalité. Nous éprouvons un vif regret de n'avoir pas été à Paris dans cette

époque mémorable; c'est la première où nous n'avons pas fait un rempart de nos corps à la représentation nationale. Nous sommes au poste que la République nous a assigné; là, nous surveillons les ennemis de la chose publique, et nous renouvellons le serment de mourir pour l'égalité et de continuer à ne voir jamais que la liberté et la patrie; et de ne sacrifier à aucune réputation.

Vive la liberté toujours triomphante, vive la République, vive la Convention !

J.J. BOREL, SIBILLE aîné, GUILLOT, GRANGÉ, ALINE, SIBILLE jeune, BOULLION (*sergent*), GAFFINOT, WILLE, SIBILLE cadet (*caporal*), MOLLIER, MOLÉ, ADAM (*caporal*), CARCY (*caporal*), COLONIA, MANESSON, HUMBLLOT, FROIDEVAL, BEAU-CERF, VINCENT le jeune, RENOU, ROULIARD, DUFILS, DENIS, CLAPAREDE, DANGEVILLE, MARTIGNON, DAULMIER, MOREL, HÉRY, GARBET, JALLASSON, COLMET, PINNON fils, SEVESTE [et 3 signatures illisibles].

51

Les administrateurs du département de l'Allier témoignent leur profonde indignation sur les projets liberticides de Robespierre; ils prient la Convention de rechercher ses agens disséminés dans l'étendue de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Moulins, 14 therm. II*] (2)

Républicains représentans

En vain les factions tiraniques et destructives de la liberté se succéderont. Immobiles et courageux à votre poste, vous les déjouez; elles disparaîtront toutes sous le flambeau de la vérité et sous le glaive de la justice. En vain tentera-t-on désormais de dissoudre la représentation nationale et de jeter le nuage de la terreur et de la calomnie sur les meilleurs montagnards : les bases de la République sont la vertu, la justice et probité. L'astuce et l'hypocrisie peuvent avoir un moment d'illusion et de faveur; mais elles ne peuvent emprunter que le masque de la vertu, et ce masque, tôt ou tard, est déchiré. Les voilà donc déjoués, ces nouveaux triumvirs : *Robespierre* aîné, *Couthon* et *St-Just*; les voilà donc frappés du glaive de la loi. au moment où, se croyant sûrs d'avoir parfaitement usurpés la confiance du peuple, ils allaient faire plonger un poignard assassin dans le cœur de tous les patriotes, et retenir en despotes sur des âmes faibles, crédules et ignorantes, auxquelles ils auraient imposé toutes les lois de leur tyrannie et de leur machiavélisme. Avec quelle horreur, nous avons lu les détails des crimes qu'ils avaient enfantés pour parvenir à leur but ! Et avec quelle allégresse, avec quelle

(1) Paris.

(2) *P.-V.*, XLIII, 23. Mention dans *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l).

(3) C 315, pl. 1260, p. 14.

(1) *P.-V.*, XLIII, 24. Mentionné par *Bⁿ*, 27 therm. (1^e suppl^l); *J. Fr.*, n^o 679; *Ann. R.F.*, n^o 246.

(2) C 312, pl. 1242, p. 36.

reconnaissance nous vous avons vu, au milieu de tous les dangers, immobiles à votre poste, frapper d'une main hardie toutes ces têtes criminelles ! Restaurateurs de la liberté, au 10 août, contre le tyran couronné, au 31 mai contre les différentes factions qui divisaient la représentation nationale, vous l'estes encore devenus, à la journée du 9 thermidor, contre ces nouveaux Cromwells qui voulaient se partager la République. Ah ! montagnards courageux et inflexibles ! Que de grâces nous avons à vous rendre et avec quel enthousiasme nous célébrons vos victoires et votre résistance à cette oppression périlleuse ! Frappés, il en est tems, avec ce même courage et la même promptitude toutes les têtes conjurées, tous les ennemis de l'intérieur que nous nourrissons encore dans les maisons d'arrêt. Plus de trêve pour cette classe d'hommes qui s'irigent (*sic*), à l'instar des trois triumvirs, en tirans des départements, et qui mettent continuellement leur volonté particulière à la place de celle de la loi et de la justice. Qu'il n'y ait plus, sur le sol de la République, que l'homme de bien, le bon citoyen, le bon ami, le bon époux, le bon père, et l'homme enfin qui respecte la propriété de son voisin, et qui ne s'écarte jamais du principe *qu'il faut faire à autrui ce qu'on voudrait qui nous fût fait*.

Rétablisés dans le cœur des patriotes ce courage, cette énergie et cette quiétude du bien, que Robespierre et ses agens disséminés dans toute la République, en avaient enlevés; et frappés avec force ceux qui les ont dénoncé, persécuté, et soumis à tous les égaremens du peuple, qu'ils avaient eu le soin d'exaspérer. Des principes républicains et leur pratique; voilà la morale avec laquelle la République deviendra immuable; Voilà celle que nous avons pratiquée jusqu'ici et que nous ne cesserons de pratiquer sous vos auspices. Vous ne cesserez d'être le centre commun de toutes nos affections; nous continuerons de surveiller avec la plus vive ardeur tous les détracteurs de vos loix et les oppresseurs de la liberté et de l'égalité; en un mot, vous serez nos régulateurs, et nous, vos amis, vos défenseurs et les fidèles dépositaires de vos décrets.

Vive la République; vive la Montagne. Périssent à jamais tous les tyrans et leurs suppôts ! S. et F.

DESRUELLE, LOUVIERS, RENAUD, JORISSIER, VUX,
DUFOUR [et une signature illisible].

52

Le conseil général de la commune de Longjumeau, district de Versailles (1), invite la Convention nationale à continuer de déjouer les complots liberticides, de frapper les conspirateurs et leurs complices. Il proteste de son dévouement à la patrie et à la représentation nationale.

(1) Seine-et-Oise.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Longjumeau, 12 therm. II*] (2)

Citoyens législateurs,

Le conseil général de la commune de Longjumeau, district de Versailles, a frémi d'horreur en apprenant la conspiration que vous venez heureusement de déjouer. Continuez, citoyens législateurs, de frapper ces sélérats et leurs complices, qui, par leurs intrigues et sous le masque du patriotisme, vouloient asservir la République en lui donnant un tirant, et égorger les patriotes. Que la massue nationale tombe sur les têtes qui ont sut concourir à ces exécrales projets. Trop long-temps la Convention nationale a eu à combattre des factions qu'elle a sut anéantir : que la punition des traîtres soit un exemple terrible pour ceux qui oseroient les imiter. Restés à votre poste jusqu'à ce que tous nos ennemis soient terrassés; quand à nous, nous ne cesserons de vous être dévoués et de faire exécuter vos décrets. S. et F.

CHARLES (*maire*), BRUNET (*off. mun.*), BOYSSOU (*notable*), SACHÉ (*notable*), MARLIEZ (*off. mun.*), SOUVIGNY (*notable*), BOUCHET (*notable*), MAUREIX (*notable*), POULET (*agent nat.*), NOËL (*notable*), SALMON (*off. mun.*), C. NICOT (*notable*), ROGER (*secrét.*).

53

Les administrateurs du district de Mont-Armance (3), département de l'Yonne, félicitent la Convention nationale pour avoir sauvé encore une fois la République, l'invitent à rester à son poste, et jurent de ne connoître que les principes et non les individus.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*Mont-Armance, 13 therm. II*] (5)

Citoyens Représentans,

Il existoit donc encore des traîtres dans votre sein ! Et ces monstres, qui l'auroit cru ? étoient membres d'un comité en qui vous aviez mis toute votre confiance. Vous les avez punis aussitôt que découverts, nous vous en félicitons, et rendons grâces à l'Être Suprême qui veille jour et nuit sur les destinées du peuple qui a juré d'être libre.

Continuez vos glorieux travaux; nous croirons y participer efficacement en faisant suivre ponctuellement les loix que vous nous donnerez. Vive la République. Vive la Convention !

(1) *P.-V.*, XLIII, 24. Mention dans *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l).

(2) C 312, pl. 1242, p. 35.

(3) Ci-devant Saint-Florentin.

(4) *P.-V.*, XLIII, 24. Mentionné par *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l); *J. Fr.*, n^o 679; *J. Sablier*, n^o 1479.

(5) C 312, pl. 1242, p. 31.